

Une femme engagée !

Quand on dirige une association de résidences pour personnes âgées qui regroupe près de 600 propriétaires uniques ou de grands réseaux, desservant plus de 66 000 résidents, les défis fusent de toutes parts, à un rythme parfois fulgurant. Tel est le cas pour M^{me} Mariette L. Lanthier, directrice générale de l'Association des Résidences et CHSLD Privés du Québec (ARCPQ), que le *Communiqué* a récemment rencontré pour vous.

« Un de nos plus grands défis, précise M^{me} Lanthier, consiste à concilier les besoins de tous les membres en tenant compte de la réalité de chacun. » Fort diversifiées, en termes de services offerts, les résidences membres de l'Association gèrent, en ce moment, de 10 à plus de 500 chambres ou appartements. Abritant des personnes dont la moyenne d'âge est de 83 ans, nul besoin de préciser que cela requiert des soins particuliers et méticuleux pour favoriser un milieu de vie sécurisé et agréable. Certaines personnes se trouvent en perte d'autonomie avec des problèmes cognitifs ou physiques. De là l'importance de leur fournir une bonne assistance et, parfois, de l'encadrement.

Pour M^{me} Lanthier, faire valoir auprès des divers ministères les besoins des personnes âgées représente un défi récurrent. Plusieurs petits irritants subsistent dans l'application des programmes pour les aînés. Ceux-ci ne tiennent pas suffisamment compte des particularités de chacun que l'on parle de crédit d'impôt pour le maintien à domicile des personnes âgées, de certification pour les résidences, de formation ou autres. « Aussi, ajoute-t-elle, cela prendrait de meilleurs mécanismes pour harmoniser les divers programmes d'un ministère à l'autre, chacun travaille un peu en silo ». Voilà pourquoi elle s'investit dans différents comités ministériels, rencontre fréquemment les ministres et les hauts fonctionnaires, et représente ses membres, entre autres, en commissions parlementaires.

Formée en physiothérapie et ergothérapie, M^{me} Lanthier détient un certificat en gestion des services de santé ainsi qu'une maîtrise en administration publique de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Avant de se joindre à l'Association, en 2003, elle a été présidente et directrice générale de l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec et conseillère en prévention à la haute direction de la Commission de la santé et de la sécurité du



M^{me} Mariette L. Lanthier

travail (CSST). Un parcours tout désigné pour assumer ses fonctions actuelles et apporter un regard empathique sur le vieillissement. Très active, elle siège également à divers conseils d'administration, dont au Centre de réadaptation Lucie Bruneau, à l'Institut du partenariat public-privé, au Conseil québécois d'agrément, ainsi qu'à la Caisse Desjardins de St-Léonard. Aussi, elle participe actuellement à la mise sur pied d'un nouvel organisme pancanadien : l'Alliance canadienne des résidences pour aînés.

Bien entourée par une équipe de huit personnes, elle mène de main de maître ses multiples dossiers qui ont une incidence aux niveaux municipal, provincial et canadien. 13 personnes siègent au conseil d'administration de l'Association et plusieurs comités ont été formés. Comme la majorité des OSBL, M^{me} Lanthier doit toutefois œuvrer avec des budgets limités.

Pour celle-ci, la santé-sécurité en milieu de travail, c'est très important. Tout le volet prévention lui apparaît une nécessité. Et, à ce sujet, le Centre patronal peut aider à la formation de ses gestionnaires et elle l'apprécie.

« Par ailleurs, souligne-t-elle, les gens âgés sont plus vulnérables. Ils requièrent des services et des soins de qualité. Nous devons leur procurer une qualité de vie qui soit adéquate, en leur assurant la sécurité. Les gens vivent plus longtemps et la population continue de vieillir. L'ARCPQ a donc encore beaucoup de potentiel et de défis à relever. »